

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES HABITANTS DE LAGARDE MARC LA TOUR

En tant que parents d'élèves et citoyens de la commune de Lagarde-Marc-la-Tour, nous souhaitons sensibiliser l'ensemble des Gardilloux sur la décision de fermeture d'une de nos quatre classes de notre école communale. Nous estimons aujourd'hui qu'il est nécessaire de mettre au jour cette problématique aux yeux de tous. En effet, les conséquences d'une telle décision se répercuteraient principalement sur notre école mais pourraient générer également un impact à plus long terme sur la vie de notre commune notamment l'attrait de celle-ci.

Tout d'abord, nous souhaitons vous préciser que les effectifs annoncés pour la rentrée 2024/2025 sont estimés en augmentation nous faisant passer de 62 à 67 élèves et ce en considérant uniquement les résidents actuels de notre commune.

A présent, nous voulons évoquer les principaux effets de cette suppression de classe :

- Passage de deux à trois niveaux par classe générant de grandes difficultés pour les enfants quel que soit leur niveau mais aussi pour le personnel enseignant qui va devoir pallier à cette surcharge de travail,
- Problème de capacité d'accueil pour une des classes à trois niveaux ce qui entraînerait des dépenses pour aménager des locaux à supporter par notre mairie qui, l'an dernier, avait déjà investi sur une salle qui serait non occupée car trop petite si les effectifs devaient augmenter,
- Le temps de décharge de direction serait également supprimé et occasionnerait un surplus de travail pour notre directrice et nous ferait perdre le poste de cinquième enseignant de notre école,
- Départ d'une enseignante résidant sur notre commune et dont les deux enfants sont scolarisés dans notre école.

Notre secteur déjà impacté l'an dernier par la fermeture de deux classes (Laguenne/Avalouze et Ladignac/Rondelle), nous voici à notre tour touchés par cette mesure. Il en est de même cette année pour les communes de Cornil et Sainte-Fortunade. Conscients que nous ne sommes pas les seuls à être affectés par ce type de restriction au niveau national, nous voulons cependant défendre notre secteur rural, celui où nous vivons pour y être nés ou l'avoir choisi pour nos familles afin d'y trouver une qualité de vie. Nous disposons actuellement d'une équipe pédagogique et d'employés communaux dynamiques et passionnés qui s'investissent au quotidien afin d'apporter à la fois des bases éducatives solides mais aussi un cadre adapté et bienveillant essentiel pour accompagner nos enfants dans la construction de leur avenir. Nous pensons aujourd'hui qu'il faut les soutenir afin qu'ils puissent conserver de bonnes conditions de travail, il en va de l'intérêt de tous.

NOTRE ECOLE A BESOIN DE VOUS !

Que nous ayons des enfants, petits enfants scolarisés mais aussi en tant que résidents de notre commune, nous sommes tous concernés.

Nous avons besoin du soutien de tous pour sauver notre classe et maintenir cet équilibre au sein de notre école. Conserver nos conditions actuelles de scolarisation de nos enfants représente un point essentiel pour les familles vivant sur notre commune mais aussi pour celles qui pourraient envisager de venir s'y installer permettant de maintenir de la vie et de l'activité dans notre village.

Une pétition a été mise en place dans tous les commerces de Lagarde-Marc-la-Tour et circule par l'intermédiaire de parents d'élèves. Il est également possible de venir la signer samedi 10 février prochain à partir de 15h à la salle polyculturelle de notre commune.

En début de semaine prochaine se tient une réunion du Conseil Départemental de l'Education National qui se prononcera au sujet de l'avenir de toutes ces classes menacées. Nous nous mobiliserons à cette occasion pour essayer de sauver la nôtre et présenterons les retours de notre pétition relatant l'intérêt de tous ceux y ayant contribué.

La participation et le soutien d'un maximum de personnes reste essentiel pour sauver notre classe !

Nous vous remercions de nous soutenir pour cette cause si importante à nos yeux.